



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Val d'Isère

Discipline	GEANT	GEANT		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	JOSERAY CALABOURDANE			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.		
Altitude départ (m) :	2300	2250		
Altitude arrivée (m) :	1850	1850		
Dénivelé (m) :	450	400		
Longueur (m) :	1350	1250		
Sous le N° d'homologation	3423/01/17	3424/01/17		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Costerg Jean Lou

Date d'expiration :
11/27

Fait le : 10 Janvier 2017

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation: Site: Name of the course:
 Nation: Lieu: Nom de la piste:
 Nation: Ort: Name der Strecke:

2. Contact address:
 Adresse à contacter:
 Kontaktadresse:

Tel: Fax: Email:

3. Already inspected by: Hom. Nr
 Déjà inspecté par:
 Bereits inspiziert durch:

4. Course for (event): Piste pour (événement): Strecke für (Disziplin):	GS		GS					
	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2300		2250					
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1850		1850					
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	450		400					
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	1350		1250					
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	32,8		38,08					
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	54,4		54,4					
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	5,3		5,3					
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	E		E					

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:
 Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneiungsanlage: ja: nein:

6. Is this course OK? yes: no: Homologation fee:
 Cette piste est-elle en bon état? oui: non: Taxe d'homologation:
 Ist diese Piste in Ordnung? ja: nein: Homologationsgebühr:

7. Requirements for improvement before Homologation:
 Les besoins d'amélioration avant Homologation:
 Anforderungen zur Verbesserung vor der Homologation:

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

8. Work Completed: yes: no:
 Travaux achevés: oui: non:

Arbeiten abgeschlossen: ja: nein:

9. Minimum protection necessary:
Protection minimal nécessaire:
Mindestanforderungen für die Absicherung:

Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions .
Protection des canons neige par matelas et si nécessaire filets B .
Fermer l'accès au télésiège des Loyes durant les entraînements et les compétitions .
Dans la traversée au niveau de l'ancien P1 , mise en place d'environ 120m de filets A , coté droit . Enlevé les canons neiges dans cette traversée . Coté gauche mise en place de matelas en pied de falaise en fonction du tracé .
Virage à droite sous l' Ancolie double rangée de filets B sur 100m environ . Enlever le canon neige en face de ce virage .
Passage de l'Aigle filets A coté droit .
Suivant le tracé protection des mats d'éclairage et du panneau de chronométrage par matelas et si nécessaire filets B .
Protection du rocher du Joseray par Filets B à doubler suivant le tracé .
En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles nécessaires au moment des compétitions

***Important! The Jury may require additional protection.
Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.***

10. Emergency evacuation arrangements:
Modalités d'évacuation d'urgence:
Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

En bordure de piste , suivant l'endroit arret de la compétition .

11. Communication start - finish (telephone, electrical timing cable etc.):
Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble électrique de chronométrage):
Verbindungen Start - Ziel (Telefon und elektrisches Zeitnehmungskabel usw.):

Reseau enterré 52 paires cuivres

12. Have the necessary documents been submitted? yes: no:
Les dossiers sont-ils complets? oui: non:
Sind die vorgeschriebenen Unterlagen vorhanden? ja: nein:

13. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):
Hourly capacity / persons: - Capacité horaire / Personnes - Stundenkapazität / Personen:

Téléporté l'Olympique ; télésiège du Santel et moto neige .
3500ph 2400ph

14. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

Jays Vincent directeur du club des sports .
Vuillemoz Gerard responsable courses service des pistes .

15. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

16. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

Date of the inspection:
Date de l'inspection:
Inspektionsdatum:

4 janvier 2017

Signature :
Signature :
Unterschrift:
The Inspector :
L'inspecteur :
Der Inspektor :

Costerg Jeran Lou

***Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to this homologation dossier.
D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au présent dossier d'homologation.
Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.***



CLUB DES SPORTS
DE VAL D'ISÈRE
DEPUIS 1935

HOMOLOGATION

Géant Hommes et Dames
Piste Joseray
Variante Calabourdane

DESCRIPTIF

↯ Orientation :

- EST

Variante dite de la Calabourdane :

GEANT HOMMES

- Altitude départ : 2 300 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 450 m
- Longueur : 1 350 m
- Pente Maxi : 54,4 %
- Pente Mini : 5,3 %
- Pente moyenne : 32,8 %

GEANT DAMES

- Altitude départ : 2 250 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 400 m
- Longueur : 1 250 m
- Pente Maxi : 54,4 %
- Pente Mini : 5,3 %
- Pente moyenne : 32,8 %

↯ Situation géographique de la piste

Le tracé de la piste est situé sur le *Massif de BELLEVARDE*, faisant face au cœur de la station.

↯ Description du terrain traversé par la piste / caractéristiques techniques :

1°) Départs :

Le Départ du Géant Hommes est situé sur un « replat » de pente moyenne, au pied immédiat de la grande pente de Bellevarde (lieu-dit « *Grand Mur* ») à 2 300 m d'altitude où un lanceur en neige est réalisé par les machines du service des Pistes et sécurité de Val d'Isère.

Le départ du Géant Dames est situé un peu plus bas que le départ hommes sur le même replat, et ce en amont du passage dit de « *La Route* » (soit environ 50 mètres plus haut que ce passage).

2°) Arrivées :

L'arrivée des épreuves a lieu sur le bas du Stade Olympique de Bellevarde, au-dessous d'un aplomb de cailloux à gauche du mur final. Les lignes d'arrivées sont positionnées à 1 850 m pour les épreuves de Géant.

↯ Enneigement habituel

Excellent ; neige de culture tout au long du parcours et nouvelle usine à neige dimensionnée pour alimenter la piste de Bellevarde ainsi que la nouvelle piste de *La Joseray* et le front de neige.

⌘ Effets du vent

Faible car le tracé est orienté dos au vent principal qui est « détourné pour partie » par le Rocher de Belvarde.

⌘ Possibilité d'arrosage :

Oui. Possibilité de branchement (Steinbach) via chaque regard des canons à neige.

⌘ Possibilité d'accès

Les stades sont desservis par les remontées mécaniques suivantes :

- **L'Olympique** (de type 3S) : 18 cabines de 24 places assises et débit de 3 500 personnes/heure (longueur : 2 150 m, temps de montée d'environ 7 minutes).
- **TSD Belvarde Express** (débrayable 4 places) : débit de 2 400 personnes/heures (1 050 m de longueur).
- « **Funival** » (Funiculaire) : débit de 3 000 personnes/heure (2 300 m de longueur). Il est principalement utilisé par les équipes logeant sur La Daille (entrée station).

⌘ Mesures de sécurité et de protection

Tous les obstacles dangereux sont supprimés ou protégés (1 filet A au dessus de l'Ancolie en direction de l'entrée du stade olympique de Belvarde / et filets B + matelas). Le tracé est intégralement délimité par des filets de protection (2 à 3 rangées de filets B et les obstacles dangereux protégés (matelas pour les arbres et les pylônes d'éclairage, filets de barrage pour les virages, combes, trous, etc...)

Les pisteurs secouristes sont en poste en permanence durant la compétition équipés de matériels de secours et de radios. L'évacuation des blessés est possible : soit par traineau-barquette en bordure de tracé ou en bordure de piste selon l'endroit (soit par des dégagements vers la nouvelle piste de **La Joseray** en fonction du lieu du secours), soit par hélicoptère le long du parcours le cas échéant ou au bas du parcours.

Aire d'atterrissage pour hélicoptère :

DZ principale implantée plaine de La Daille, à l'Ouest de la station,

Une DZ « temporaire » est aménagée en bas de la zone de compétition au niveau de la jonction des pistes de la **Face de Belvarde** et de **La Joseray** sur une plateforme modelée par le service Des Pistes et sécurité en bordure de l'hôtel **Chamois d'Or**.

⌘ Barrières pour le public

L'accès au tracé est fermé intégralement au public sur la totalité du parcours. Les spectateurs peuvent se positionner sur des secteurs dont l'accès se fait par la piste de **La Joseray**.

Un passage pour les « services techniques » est aménagé en bordure de piste.

L'aire d'arrivée est fermée par des filets de barrage ainsi que par des barrières (Coupe du Monde). Raquette d'arrivée réalisée via air fences homologués et mise en place sur le toit du Centre Aquasportif. Un système de navettes internes gratuites (bus) relie les différents quartiers de la station. Une desserte est implantée au lieu-dit « **Rond point des Pistes** » à moins de 100 m de la zone d'arrivée.

☞ Possibilités de liaison départ/arrivée

- Un réseau enterré de 52 paires cuivre suit toute la piste et permet le chronométrage (avec temps intermédiaires) et les liaisons téléphoniques.
- En bas de raquette, deux coffrets mixtes avec fibre optique et paires cuivres dédiés aux besoins en téléphonie et wi-fi (mis en place par l'opérateur national Orange).
- Un réseau fibre optique suit également l'intégralité de la piste et des coffrets intermédiaires (commun avec le chrono) permettent des repiquages pour une utilisation exclusivement dédiée aux besoins de la production TV le long du tracé, et en bas, permet la diffusion de Wi-Fi et Réseau internet pour les commentateurs et autres journalistes et photographes, le chronométrage, la FIS et autres détenteurs de droits (Infront sur La Coupe du Monde), ainsi qu'à destination des athlètes (Team Hospitality).
- Communication radio pour la coordination des épreuves (Jury Compétition avec fréquence dédiée sur relais).
- Réseau radio avec relais du service des Pistes (Secours)
- Réseau radio avec relais du Club des Sports (Organisation Générale)

☞ Possibilités d'abri au départ

Gare d'arrivée du Funiculaire

Gare d'arrivée de l'Olympique

Tente de départ + tente à proximité immédiate du départ et dédiée aux athlètes et à l'encadrement des équipes (coachs et techniciens).

☞ Dispositif hospitalier :

Hôpital le plus proche : BOURG SAINT MAURICE : 33 kms

A noter la présence du centre médical « *Médival* » à 1 km de la raquette d'arrivée.

Sinon, le dispositif hospitalier est le suivant :

	Temps Vol Hélico
• Bourg Saint Maurice (A):33 kms	8 minutes
• Moutiers (B):58 kms	15 minutes
• Albertville (C) :80 kms	20 minutes
• Chambéry CH régional (D) :130 kms	35 minutes
• Grenoble CHU (E) :160 kms	40 minutes

A noter la présence d'un centre médical (Médival) à 1 km de l'aire d'arrivée

Spécialité(s) : (A) Chirurgie générale / (B) Orthopédie assistée par ordinateur + Tomodensitométrie / (C) Chirurgie générale + Coeliocirurgie + Tomodensitométrie / (D) tous services de médecine et chirurgie, Neurologie, imagerie complète dont IRM, dont Tomodensitométrie hélicoïdale.

PERSONNES A CONTACTER

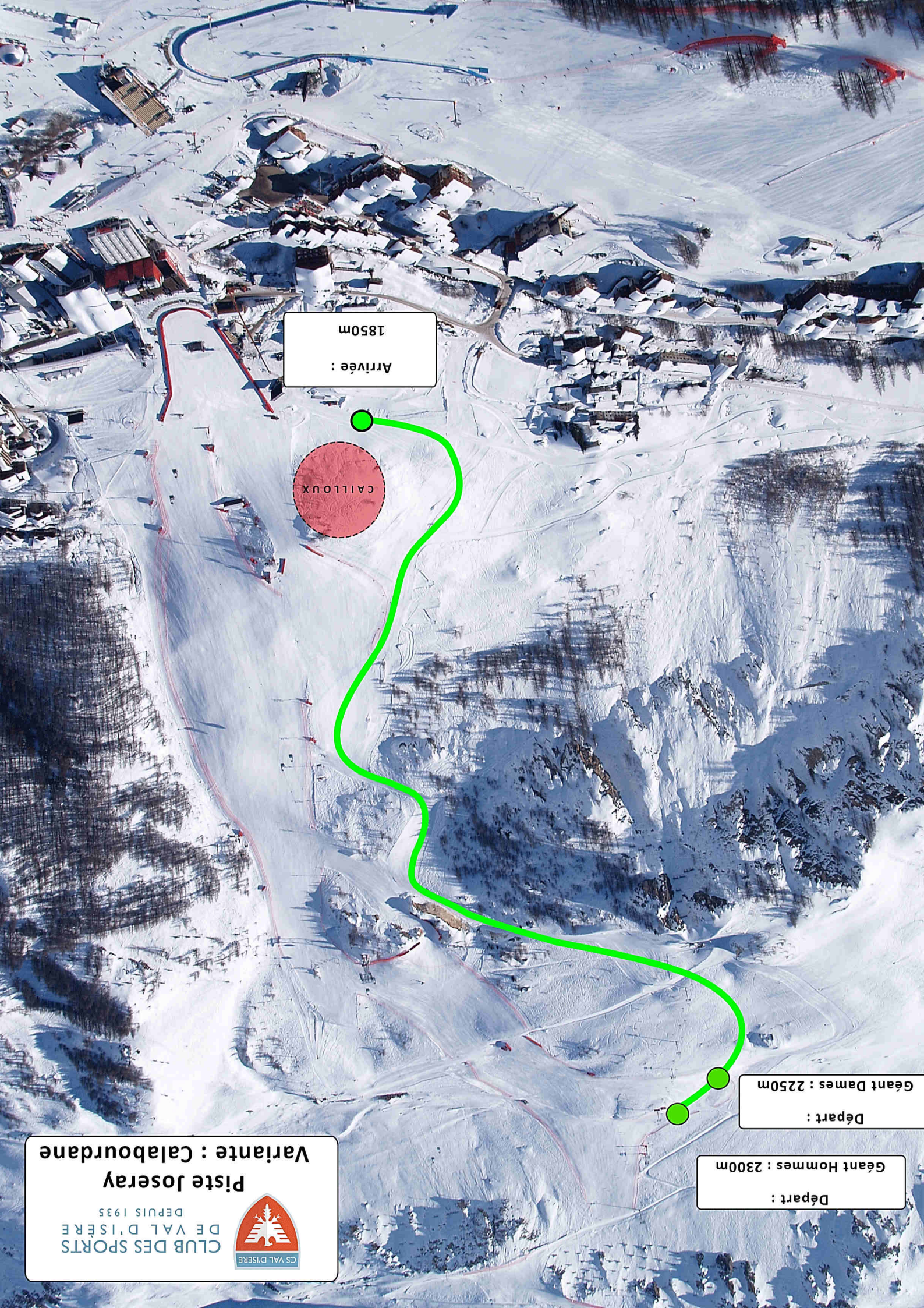
Monsieur Eric MATTIS
Président du Club des Sports

Monsieur Vicent JAY
Directeur du Club des Sports
BP 61

Tél : +33.(0)4.79.06.75.77

Fax : +33.(0)4.79.06.75.85

Email : direction@valsport.org



Arrivée :
1850m

CAILLOUX

Départ :
Géant Dames : 2250m

Départ :
Géant Hommes : 2300m

Variante : Calabourdane

Piste Joseray

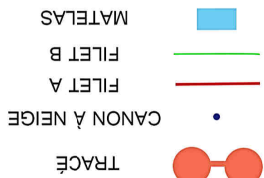
DEPUIS 1935

CLUB DES SPORTS DE VAL D'ISÈRE



CS VAL D'ISÈRE

Piste Joseray	Variante La calbourdane	Géant Hommes	Géant Femmes
Altitude de départ	2300m	1850m	2250m
Altitude d'arrivée	1850m	450m	1850m
Dénivelé	450m	1250m	400m
Longueur	1350m	54,40%	54,40%
Pente Maxi	54,40%	5,30%	5,30%
Pente Mini	5,30%	32,80%	32,8



Piste Joseray

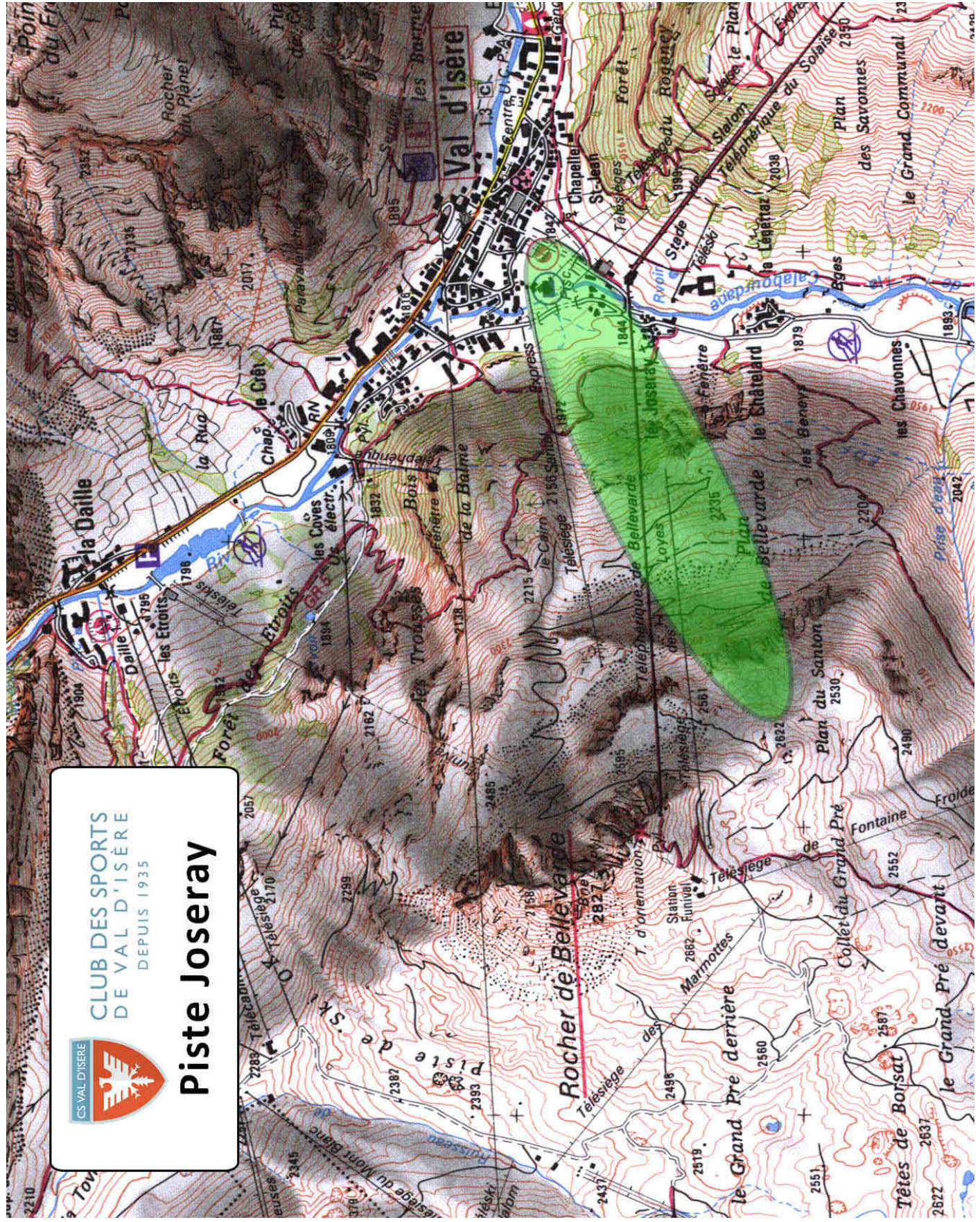
DEPUIS 1935
CLUB DES SPORTS
DE VAL D'ISÈRE

ROCHER DE BELLEVARDE
Alt. 2828 m



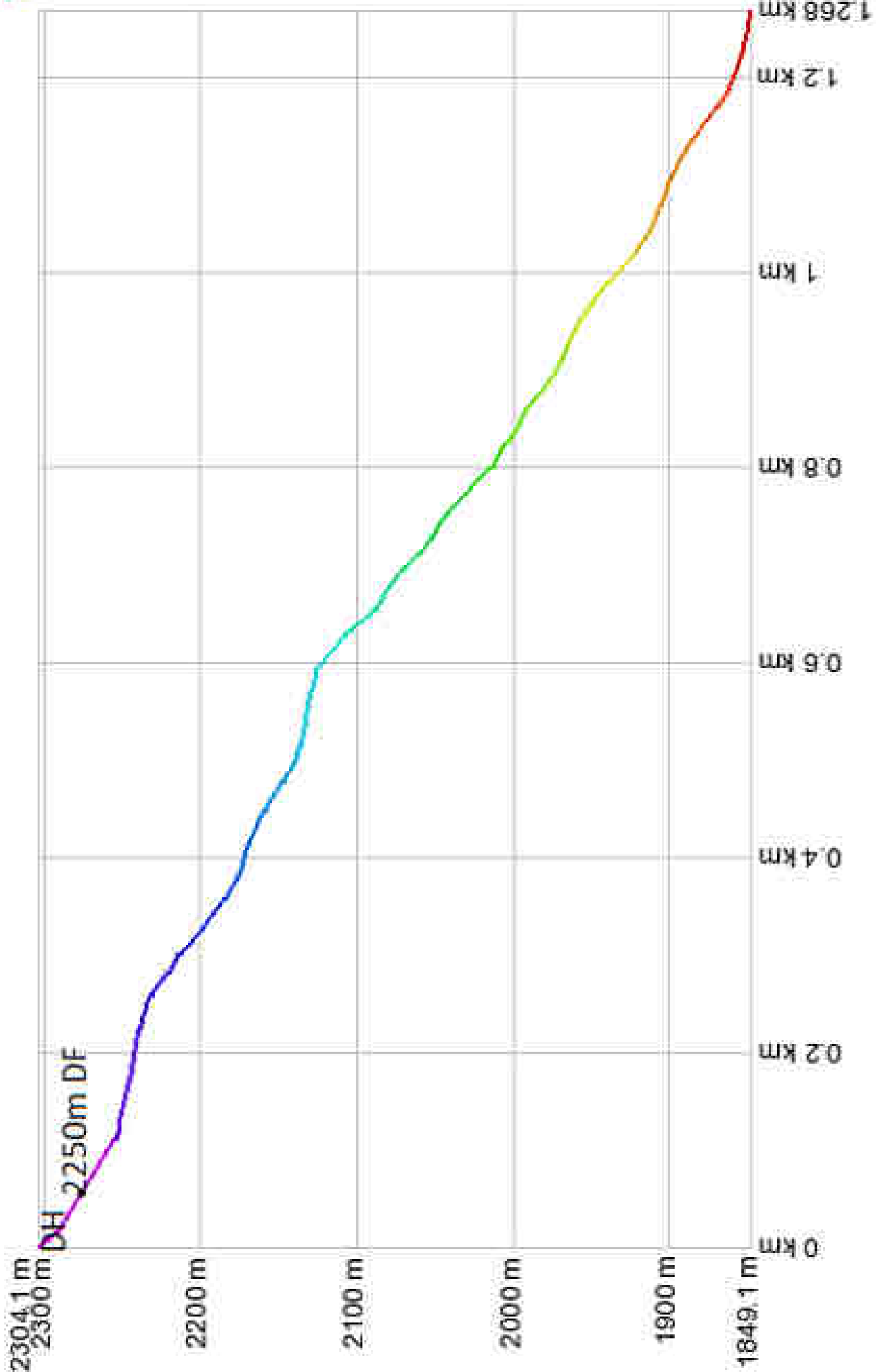
CLUB DES SPORTS
DE VAL D'ISÈRE
DEPUIS 1935

Piste Joseray



variante Calabourdane

Elevation (m)
2304.1
2190.3
2076.6
1862.8
1849.1



Distance